



## Lettre de distribution du samedi 7 mai 2011 à la ferme Vandame à Villiers-le-Bâcle

L'édito, les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,  
en dernière page : produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions.

L'édito  
du mois

### Les terres agricoles à protéger dans le cadre de la loi relative au Grand Paris

Votre Amap fait partie d'un collectif d'associations qui militent pour la protection des terres agricoles du plateau.

En 2010, à l'intérieur de ce collectif nous sommes intervenus auprès de parlementaires pour que soit inscrit dans la loi du Grand Paris la protection d'au moins 2300 ha de terres consacrées à l'activité

agricoles.

Aujourd'hui notre action se poursuit auprès de l'EPPS (Etablissement Public Paris Saclay), pour veiller à la définition du périmètre de ces 2300 ha.

Après concertation, le collectif vient de se mettre d'accord sur la motion ci-dessous qui résume nos positions et que je vous invite à lire. Cyril

#### **Motion associative sur la définition des terres agricoles à protéger dans le cadre de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris**

Les associations signataires de cette motion ont fait de la protection des terres agricoles du plateau de Saclay un enjeu majeur pour la protection de l'environnement de cette région et pour l'équilibre entre les espaces urbanisés, naturels et agricoles.

Considérant

- l'état des surfaces agricoles actuellement cultivées, soit environ 2700 ha,
- la nécessité de soutenir les installations agricoles existantes et les projets en cours,
- l'objectif de protection défini par l'article 35 de la loi 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, soit au moins 2300 ha,
- l'absence d'existence du Comité Consultatif, et de désignation des représentants d'associations agréées par le Ministère de l'Environnement.

#### **Les associations signataires ont arrêté la position suivante :**

1. Les surfaces agricoles à prendre en compte doivent être des « surfaces agricoles utiles », ce qui correspond à l'objectif de la loi de protéger des « terres consacrées à l'activité agricole ».
2. L'objectif de la loi étant bien de protéger l'activité agricole du plateau de Saclay, les terres agricoles des vallées de la Bièvre, de la Mérançaise et de l'Yvette ne doivent pas être prises en compte dans le calcul de la surface protégée.
3. Les zones aéroportuaires de Vélizy-Villacoublay et Toussus-le-Noble ne peuvent faire partie de la zone protégée d'au moins 2300 hectares.
4. Puisque la loi ne définit qu'un minimum, afin d'assurer l'équilibre économique agricole du plateau, les associations demandent que 2500 ha cultivés situés sur le plateau soient conservés dans la zone définie par la loi.
5. Les terres agricoles au sud de Buc ainsi que celles de la Minière, situées sur les communes de Guyancourt

et de Buc, à l'ouest de cette dernière commune, et à l'est de la D 91, doivent impérativement être incluses dans le périmètre de protection.

6. Les communes ayant déjà consommé, sur leur territoire, une quantité significative de terres agricoles comme Palaiseau, Saclay, Toussus-le-Noble, doivent préserver l'affectation agricole pour toutes les surfaces agricoles utiles restantes qui ne sont pas urbanisées. En particulier sur les territoires communaux de Saclay et Palaiseau, toutes les surfaces agricoles utiles situées entre la D 36, la D 306, et la D 128 doivent rester cultivables. Au sud de la D 128, l'exploitation maraîchère existante doit être préservée.

7. Enfin, les associations signataires ne reconnaissent pas la pertinence d'un démantèlement massif sur le plateau de Saclay de bâtiments d'enseignement, de recherche et de logements étudiants, notamment ceux de l'université Paris XI et de l'AgroParisTech de Grignon associée à l'Inra (ces dernières perdraient, si elles rejoignent le pôle ParisTech à Saclay, une centaine d'hectares cultivés dont elles bénéficient sur le site historique de Grignon).

En conséquence, les associations signataires demandent que soient reconsidérées les surfaces allouées au projet Campus en les limitant à la partie sud de la zone QOX où les travaux sont déjà engagés.

#### **Liste des associations signataires**

**Amis de la Vallée de la Bièvre, APACH (Buc), ASEM Association Sauvegarde Etangs de la Mi-nière, Citoyens Actifs et Solidaires (CAS) Orsay, Essor de Versailles, Jardins de Cérés – AMAP -Terres Fertiles, Jouy écologie, Terre et Cité**

## Ferme Vandame

L'activité de la ferme est toujours articulée autour de l'installation du four à pain : montage terminé depuis 10 jours, le four est en phase de séchage naturel.

Le 1<sup>er</sup> juin commencera la mise en température progressive (le dérhumage, par paliers de +30°, sur environ 10 jours), et dès que possible débiteront les premiers essais de cuisson. Cristiana et Manu espèrent, si tout va bien, nous faire déguster une première fournée dès de la distribution du 18 juin !

Cette semaine, Manu a récupéré par démontage d'une partie des installations d'un moulin industriel un ensemble de pièces pour l'automatisation du moulin : montage et installation prévus dans les 10 prochains jours

Rappel : 9<sup>ème</sup> récolte des pommes de terre les samedis 3 et dimanche 4 septembre 2011 avec pique-nique tiré du sac dans les champs.  
Réunion préparatoire le 30 août en soirée.

Dans les champs, pommes de terre, lentilles et oignons sont sortis. Cristiana a terminé le binage des féveroles bio, tandis qu'une personne a été spécialement embauchée pour faire fuir les corbeaux qui se régalaient dans le champ de maïs bio !

Question covidéenne : Quelle surface de champ de maïs bio de la ferme Vandame fut ravagée en une seule journée par ces corbeaux affamés ?  
600 - 800 - 1200 - 1600 ou 2000 m<sup>2</sup> ?

La pluie est attendue qui permettra les semis de carottes, les sols étant trop secs et dur en ce moment.

Cristiana et Manu auront probablement à arracher le rumex des champs de maïs bio et envisagent de faire éventuellement appel à des amapiens volontaires pour les assister (il s'agirait de consacrer 2h dans le champ à partager expérience de culture bio et comparaison de visu entre maïs conventionnel et maïs bio ). David.

En raison des travaux dans la cour de la ferme et pour des raisons d'encombrement, merci de ne pas y garer de voitures et de veiller à la sécurité des jeunes enfants.

## Des nouvelles de Philippe Boscardin

Philippe Boscardin est très éprouvé par sa situation conflictuelle face aux administrateurs de la Ferme pédagogique dont les projets destinent les terres à des constructions pavillonnaires.

Il est toujours dans l'incertitude quand à trouver un lieu (terres et locaux) pour poursuivre l'élevage et la production de fromage de chèvre.

Claude B, François L. et André C. du CA de l'AMAP lui ont rendu visite fin mars afin d'étudier en tenant compte de ses contraintes comment l'aider pour sa réinstallation dans une nouvelle exploitation, en sollicitant les intelligences parmi lesquelles celles du réseau InterAmap, de Terre de Liens et de la SCI Terre Fertiles.

## Commandes Remises à Flot

Le groupe Remises à Flots cherche à maintenir le transport fluvial de petit calibre (péniche de 40 t), et ainsi l'usage et l'entretien des canaux français nord-sud. Cela se réalise une fois l'an avec le chargement d'une péniche qui transporte sur Paris des produits du sud. Les produits sont sélectionnés pour être produits de façon respectueuse de l'environnement et/ou pour apporter un nécessaire soutien au producteur. On trouvera sur la péniche des vins, fromages, huile d'olive, cassoulet, riz de Camargue, savons de Marseille et

cosmétiques bio, etc...

A vos crayons, le délai laissé pour renvoyer le bon de commande est très court : avant le 15 mai 2011 ! D'autre part le groupe est en cours d'essai hors des Jardins de Cérés pour devenir une association autonome : « GASMARAF » (Groupement d'Achat Solidaire pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne - Remises à Flots). En constitution, cette future association recherche président(e), secrétaire, trésorier(e) et/ou volontaires ! Claire T.

### des POMMES, projet POMMES, un groupe POMMES !

Venez rencontrer M. Dominique Gaillard, producteur de fruits en discussion pour partenariat avec notre AMAP. Nous vous présenterons les 3 projets à l'étude,

vous pourrez vous porter volontaire pour constituer le « Groupe POMMES ». Dégustation sur place. Catherine N-D.

## Volailles et oeufs de Charles Monville

Charles a pu finir finalement la clôture électrique de la ferme (un grand OUF de sa part !).

A cette distribution de mai il y a une vente d'environ

40 poulets aux adhérents de l'AMAP, « contrat exceptionnel » en soutien à Charles qui a dû vider une des cabanes. Helga.

### Message du groupe Légumes d'Hiver de Thomas Lafouasse

Devenu AMAP des Jardins de Pecqueuse, nous avons à ce jour enregistré une trentaine d'adhésions pour notre contrat légumes d'hiver, avec notre partenaire Thomas Lafouasse. Il reste donc des places.

Nous sommes présents à la distribution de mai, pour recueillir adhésions et contrats si vous êtes intéressés. Vous pouvez aussi nous joindre à l'adresse : [groupepecqueuse@ceres91.net](mailto:groupepecqueuse@ceres91.net). Edith L.

### Presse - le jour de la distribution retrouvez à l'accueil :

« l'âge de faire, » (0,70 euros) : avec les sujets d'Écologie, de Citoyenneté et de Solidarité

Cartes postales des récoltes de pommes de terre en vente à l'accueil 4 modèles, 1€ la carte

## Fermes Cirou et Jeaneau

Les fermes du Perche font « portes ouvertes » le 14 mai ( voir l'annonce sur le site ). C'est l'occasion de prendre une leçon d'agronomie, de mieux connaître nos éleveurs et aussi de rencontrer les membres d'autres Amaps. Sur place, la terre est toujours très sèche, les cultures comme l'herbe commencent à monter en graine plutôt que de faire du vert, un mauvais début de saison. Les Cirou vont renouveler leur cheptel

avec des brebis de race « Berrichon de l'Indre », cette race permettra d'étaler les naissances et d'avoir une production plus régulière. Les brebis réformées feront du sauté et saucisses qui seront associés aux commandes d'agneau à partir de septembre. Enfin, la distribution du 18 juin est la dernière chance de remplir le congélateur. Il faudra ensuite attendre le 17 septembre, passer vos contrats au plus vite !

## Le Cresson de Jean Michel Lesage

Le joli mois de mai... mais sans cresson ! Donc rendez-vous, pour ceux qui l'aime, en septembre. Les contrats 2011-2012 sont à votre disposition à la distribution de juin ou par internet.

Nous vous souhaitons un bel été, pas trop sec, pas

trop froid... et plein de belles découvertes.

Merci à Jean-Michel Lesage pour le bon cresson qu'il nous fournit tous les ans.

Le groupe actuel du cresson est composé de Martine P, Françoise L.G. et Maryvonne L.

Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous, prochaine réunion jeudi 12 mai 2011 à 21h, puis les 20 juin et 19 septembre 2011.

(Pour participer, contactez François au 01 69 30 70 20)

## Ferme Fontaine Sainte-Colombe - Produits laitiers

Nous venons de connaître, et cela, depuis le 20 mars, d'extraordinaires et chaudes conditions météorologiques, et qui durent encore. En bons paysans, cet événement exceptionnel nous inquiète même s'il a résolu quelques soucis à la ferme. L'herbe a poussé à partir du 15 mars au lieu du 10 avril habituellement. Les animaux sont sortis rapidement dans les prés mais les nuits sont restées très fraîches. Grâce à ce mois d'avance dans le calendrier végétatif, je vois en ce moment, les premiers lotiers ( jolie petite fleur jaune de légumineuse ) commencer à fleurir ce qu'elles devraient faire début juin.

Les animaux apprécient de manger de l'herbe jeune. Cela a une conséquence sur le lait que vous consommez : le lait sera probablement plus sujet aux fermentations rapides.

Laissez bien le lait cru au réfrigérateur et réduisez la DLC à 3 jours maxi.

Avec ce lait, les fromages s'affinent plus rapidement et la crème est plus jaune. Autre avantage, nous ne sommes plus en rupture de stock de foin en raison de la mise à l'herbe précoce du troupeau...

Il est un peu tôt pour parler de sécheresse. Attendons encore quelques semaines avant de voir nos sols commencer à s'épuiser à alimenter la végétation de plus en plus abondante en juin donc exigeante en eau...

Jean Jacques Boudin, Pascale Mormiche.

Une distribution supplémentaire aura lieu le 9 juillet, vous trouverez le contrat ponctuel aux distributions de mai et juin afin de commander, au même tarif que 2010-2011.

## Nouvelles de la Miellerie de la Mérentaise

Roland Rondelet, notre partenaire apiculteur, sera présent lors des deux prochaines distributions des mois de mai et de juin 2011 à la ferme Vandame à Villiers-le-Bâcle. Vous aurez, lors de ces deux distributions, la possibilité de souscrire, sur place au stand miel, un contrat complémentaire pour les récoltes de miel

de l'année 2010, pour ceux qui auraient sous-estimé leur consommation. Pensez également à souscrire le nouveau contrat miel des récoltes de l'année 2011 !

Les dernières nouvelles et photos de la journée « cadres » envoyées par Roland seront mises en ligne sur le site : <http://lesjardinsdeceres.net/>

## Produits distribués et contrats à souscrire aujourd'hui

Pré acheté par contrat : Fromages, crème, lait (de vache) – Champignons (à partir de 15h) – Viande du Perche & jus de pomme – Pain – Farine – Lentilles – Poulets & oeufs – Fromages de chèvre (sous réserve) – Huile, uniquement de tournesol –

Contrats à souscrire : Huiles de tournesol et colza – Fromage, crème, lait (de vache) – Viande du Perche & jus de pomme – Champignons – Miel – Ferme Vandame récolte 2012 (lentilles, farine, PdT) – contrats pour la distribution supplémentaire du 9 juillet –

Info de dernière minute : Philippe Boscardin, notre partenaire producteur de fromage de chèvre a été victime d'un malaise léger et a été hospitalisé pour observation et examens. Il n'est pas certain qu'il puisse être présent ce samedi ni qu'il ait pu produire ses excellents fromages que nous dégustons chaque mois.

## Prochaines distributions : le samedi à 14h30 à la ferme Vandame

Samedi 18 juin 2011

puis les samedis 9 juillet (exceptionnelle), 17 septembre, 8 octobre, 5 novembre, 3 décembre 2011

## Les rendez-vous des Jardins de CERES

La Fête des AMAP Ile de France dimanche 22 mai s'organise, Péniche ANTIPODE au 55 quai de Seine 75019 ; pour se porter volontaires et donner un coup de main le jour J : contact @ amap-idf.org

Sortie Découverte du Plateau de Saclay le 22 mai : suite au succès de la sortie Découverte du Plateau de Saclay en 2010 (240 participants !), l'association Terre et Cité, vous propose la découverte d'un autre aspect du plateau le dimanche 22 mai 2011 à partir de 9 h. Départ à la Ferme de Viltain. Pour plus d'informations rendez -vous tout prochainement sur le nouveau site internet de l' Association Terre et Cité : <http://www.terreetcite.org>